

# Changement climatique et aménagement des espaces publics littoraux

Emeline Hatt

► **To cite this version:**

Emeline Hatt. Changement climatique et aménagement des espaces publics littoraux. Cahier thématique du GREC PACA, 2017. hal-01807218

**HAL Id: hal-01807218**

**<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01807218>**

Submitted on 4 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Cahier thématique du groupe de travail « Mer et littoral » : La mer et le littoral de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans un contexte de changement climatique

GREC-PACA (Groupe régional d'experts sur le climat en Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Mai 2017

Contribution d'Emeline HATT

Maître de conférences – Aix Marseille Université, LIEU (Laboratoire interdisciplinaire environnements et urbanisme)

## *Changement climatique et aménagement des espaces publics littoraux*

S'intéresser à l'aménagement des espaces publics dans la perspective du changement climatique et de la vulnérabilité croissante des littoraux face aux risques naturels constitue un enjeu stratégique, dans la spatialité de l'appréhension des risques, comme dans la temporalité des politiques de gestion à développer.

La notion d'espace public apparue dans les années 1970, bien que complexe et composite, est devenue aujourd'hui quasiment incontournable en aménagement. L'espace public est passé, en un demi-siècle, du statut d'espace résiduel, "en creux", entre les formes bâties, au statut d'espace stratégique, enjeu d'attractivité. Les responsables et les concepteurs de l'urbanisme contemporain ont pris conscience que ces espaces, maîtrisés par la puissance publique, constituent les vitrines de la ville, en même temps qu'ils participent à l'amélioration du cadre de vie des habitants. En France, la requalification des espaces publics des stations littorales devient un sujet de référence dans les années 2010<sup>1</sup>, mais n'est alors guère mise en perspective avec l'enjeu que constitue l'adaptation au changement climatique. Cette question paraît pourtant essentielle car la souplesse et l'adaptabilité que leur aménagement permet est propice à contribuer aux politiques d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique à moyen et long terme. Dans la continuité des travaux conduits ces dernières années sur la gestion du risque inondation, la conception des espaces publics peut constituer à moyen terme un levier de réduction de la vulnérabilité face aux risques naturels<sup>2</sup>. A Martigues, par exemple, l'aménagement du parking de la plage du Verdon a été conjointement pensé par l'agence Ter comme un espace fonctionnel d'accueil des visiteurs et comme un support à la gestion du ruissellement et des inondations (il a obtenu en 2004 le prix du CAUE 13). Cette culture de gestion des risques qui se constitue en amont par l'aménagement des espaces publics pourrait ainsi alimenter les modalités de gestion sur le long terme des territoires littoraux dans la perspective du changement climatique et de la reconfiguration du trait de côte.

Sous l'angle de l'accessibilité du littoral, trois perspectives d'aménagement des espaces publics peuvent à titre d'exemple se dessiner. En partant de l'hypothèse d'une évolution de l'ordre +3,4°C des températures estivales à Aix-en-Provence à la fin du XXI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, il semble possible d'envisager que la fréquentation de proximité puisse s'accroître. L'accessibilité du littoral

---

<sup>1</sup> Comme en témoigne l'ouvrage édité alors par Atout France sur cette thématique.

<sup>2</sup> Le Cerema publiait par exemple en 2000 un ouvrage intitulé « organiser les espaces publics pour maîtriser le ruissellement urbain », témoignant de cette volonté de mobiliser la conception des espaces publics comme support à l'atténuation des dommages liés aux épisodes orageux exceptionnels. La gestion du risque inondation a ainsi contribué à mieux mobiliser en amont la conception des espaces publics.

<sup>3</sup> D'après les analyses de Y. Bidet et V. Jacq exposées dans les dossier Grec PACA, juin 2015.

constituera alors un enjeu stratégique pour le territoire métropolitain. L'aménagement des espaces publics peut ici devenir un levier indéniable pour mieux gérer cette fréquentation de proximité en favorisant l'usage des transports en communs (politique support à la réduction des rejets de gaz à effet de serre). Le développement des plages urbaines peut également être appréhendé comme stratégique. Des plages de proximité ont été aménagées ces dernières années par les communes du pourtour de l'étang de Berre, grâce notamment aux travaux du Gipreb et à l'amélioration de la qualité des eaux. Cette tendance pourrait se poursuivre afin de répondre aux besoins croissants de loisirs de proximité et de rafraîchissement de la population locale. Parallèlement, le maintien ou le retour à l'état naturel ou peu anthropisé de la bande littorale, favorisé par l'aménagement de plages urbaines, peut constituer une perspective d'anticipation de la montée du niveau des eaux<sup>4</sup> susceptible de garantir à terme la sécurité des personnes. Un troisième exemple d'enjeu à la croisée des problématiques d'accessibilité du littoral et de sécurisation des pratiques, à trait à la question de l'aménagement des cheminements en bord de mer et à leur possible fragilisation (risque de chute de falaises...) qui constituera à n'en pas douter un axe de réflexion et de projet pour ces prochaines années.

N'oublions pas enfin de rappeler la nécessité d'associer les usagers aux réflexions sur le devenir des espaces publics littoraux dont ils sont les principaux destinataires. Les espaces publics sont avant tout des lieux de rencontre et de vie sociale, des espaces habitables. De nouveaux rapports à l'habiter maritime pourraient émerger, dans la mouvance des expériences développées dans le cadre de MP2013 comme les spectacles sur l'eau réalisés par la compagnie Anapos sur le territoire martégal. L'étang de Berre a alors été pensé comme un espace public support de pratiques artistiques et culturelles, autant que de rencontres, permettant dans le même temps de sensibiliser les usagers à ces questions de changement climatique et de montée du niveau de la mer. Il est indispensable de prendre en considération les espaces publics à la fois comme des espaces conçus et des espaces perçus. La recherche a, en ce sens, permis de développer des dispositifs méthodologiques permettant d'identifier les représentations et les attentes que les usagers, habitants permanents et temporaires, confèrent aux espaces publics des territoires littoraux qu'ils fréquentent<sup>5</sup>. Reste désormais à adapter cette démarche pour l'envisager selon une approche prospective permettant d'intégrer les interrogations relatives aux adaptations des littoraux face aux effets du changement climatique.

---

<sup>4</sup> Les études mettent en avant des projections de la hausse du niveau de la Méditerranée en Provence-Alpes-Côte d'Azur plutôt dans la fourchette haute, de l'ordre de 80 centimètres en fin de siècle (Bidet et Jacq, juin 2015).

<sup>5</sup> HATT E., VLES V., CLARIMONT S. et DELETRAZ G. (2011). « Retour sur image. Les stations touristiques de Gourette et Seignosse-Océan sous le regard des touristes », Revue EspacesTemps.Net : Le tourisme à l'épreuve de l'enquête. A moins que cela ne soit l'inverse, 23 p. En ligne : [www.espacestemp.net/document9036.html](http://www.espacestemp.net/document9036.html)